

Tanguy Philippart de Foy,
Au nom du Comité des Anciens du Collège Saint-Benoît de Maredsous,

A l'honneur de vous convier à « La Réunion des Anciens »
et au déjeuner, qui se tiendront
à Maredsous le dimanche 6 mai 2018 dès 11H00.

*Cette réunion sera l'occasion de la passation de pouvoir et de
l'installation du nouveau Président du Comité de Anciens :
Guillaume d'Udekem d'Acoz*

Au programme :

11H00 messe, Célébrée par le Père Abbé Bernard Lorent osb
12H00 dépôt de gerbe au Monument des Anciens tombés pour la patrie
12H30 séance académique
13H00 apéritif et déjeuner

Après midi libre (tennis, bridge, visite des transformations)
Les époux/ épouses sont les bienvenues.

Veillez nous faire part de votre participation avant le 20 avril.

Souche réponse-----
TALON-REPOSE A FAIRE PARVENIR AU COLLEGE POUR LE 20 AVRIL
AU PLUS TARD soit par courrier – par mail (secretariat.college@maredsous.com)
ou par fax : 082/69.82.56

Mme / Mlle/ Mr :

.....

- Participera à la journée Anciens et au déjeuner du dimanche 6 mai 2018
- Réserve ... déjeuner(s) à 50 Euro qu'il verse sur le compte

ASBL Collège Saint Benoît de Maredsous
Iban BE87 0014 1327 0394
BIC GEBABEBB

Communication : « 489-204 réunion des anciens »

- ne participera pas à la journée des Anciennes et Anciens du dimanche 6 mai 2018